



Compte-rendu
Assemblée générale de l'association
Les Amis de Saint-Jacques de Calès
Le 16 août 2023 à 17h30
au Foyer rural



Présents : Corinne FOURMENT, Lambert GOOSSENS, Any LOUBIERES, Dina MUCCI, Jean-François PONCELET, Eric SIMON, Pierre et Evelyne SOMLYO, Sylvie SOULACROUP.

Représentés : Jean-Louis AURICOMBRE, Marie-Aude BANAKOS, Dominique CERCLET, Jérôme DAYRE, Richard FOURMENT, Anne GOOSSENS, Coline GOOSSENS, Nathalène GOOSSENS DAYRE, Gilles JALLET, Christophe LAGABRIELLE, Catherine SIMON, Gilles SOULACROUP.

Après émargement des participants et enregistrement des pouvoirs, la séance est ouverte à 17h40.

1. Rapport d'activité

La présidente ouvre l'Assemblée en présentant Dina MUCCI, restauratrice d'œuvres d'art, qui nous fait l'honneur de sa présence.

Le rapport d'activité 2022 est distribué aux membres présents.

La présidente souligne que ce rapport concerne les principaux événements relatifs à la période qui s'étale de l'automne 2022 jusqu'à la date de l'AG 2023.

Pour éviter une lecture exhaustive de ce rapport, Sylvie SOULACROUP relate les faits marquants, à savoir :

- Montage, avec la Mairie, en septembre 2022 des dossiers de demande de subventions pour la restauration de l'église (partie immobilière) et du chemin de croix (mobilier). Un accord de principe a été donné par le Département du Lot et par Cauvaldor pour une subvention de 15 000 euros.
- Nombreuses réunions du bureau de l'association au cours de l'hiver pour trouver des pistes de financement complémentaire. L'organisation de concerts dans l'église n'est pas rentable lorsque les cachets (+ frais) des concertistes avoisinent les 2 000 €. En effet, pour équilibrer le budget, il faudrait une recette de 100 x 20 €. Et pas de bénéfice...
- Lancement d'une campagne de financement participatif, fin juin 2023, pour compléter le coût de la restauration du chemin de croix. A la mi-août 2023, 41 donateurs ont versés 3 975 € via la plateforme Credofunding. Par ailleurs 6 donateurs ont contribué à cette campagne par chèque pour un montant de 970 €.
- Concert d'ouverture de Souillac en Jazz le 16 juillet 2023 dans l'église. La harpiste Isabelle OLIVIER a fait salle comble. C'est un succès, une fois de plus.

La présidente donne la parole au trésorier pour présenter les comptes de l'exercice 2022.

2. Rapport financier

Eric Simon, trésorier de l'association présente le compte de résultat et le bilan pour l'année 2022.

Le résultat s'élève à **1 444,98 euros** et intègre **la subvention de la Mairie** à hauteur de 150 euros. Pour

2023, cette subvention devrait se maintenir à hauteur de 150 euros.

Les recettes sont essentiellement issues des cotisations et des dons des adhérents et des sympathisants (1 245,00 €), de la vente de cartes postales (101,02 €) et des produits financiers (169,78 €).

Les dépenses comprennent principalement les assurances (179,78 €).

Le bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 13 893,27 euros.

3. Perspectives

Notre projet principal justifie la présence de Dina MUCCI, restauratrice. Les membres du bureau la remercient chaleureusement d'être parmi nous.

Dina MUCCI retrace, devant l'un des tableaux transportables du chemin de croix, les principales étapes de son travail à venir sur les 14 tableaux. En voici le résumé :

- Tout d'abord, il faut permettre le transport des œuvres et certains tableaux ne le sont pas. Il faut donc consolider les supports et les toiles pour éviter toute déchirure supplémentaire.
- Dans l'atelier, après avoir retendu les toiles, commence alors le nettoyage (décrassage, allègement de vernis, retrait des repeints).
- Puis arrive la réintégration colorée : retouche plus ou moins poussée de l'image lacunaire.
- Enfin le vernis final doit permettre à l'œuvre de traverser les décennies à venir.

Dina MUCCI termine sa présentation en évoquant les questions d'éthique de son métier : ne jamais copier l'original (une retouche doit être décelable) et toute restauration doit être réversible (retour à l'original).

Le choix des cadres neufs se fera chez l'encadreur.

La restauration complète devrait durer 4 mois environ.

La présidente en profite pour soumettre au vote de l'assemblée le calendrier prévisionnel suivant :

- Avant la fin de l'année 2023, confirmation des subventions et signature d'une convention entre la mairie et l'association pour formaliser le montant et la date du versement de notre don pour la restauration du chemin de croix ; la mairie se chargeant du contrat avec la restauratrice ;
- Installation dans l'église du chemin de croix restauré avant la fin du premier semestre 2024, la mairie garantissant un accrochage sécurisé et le caractère inaliénable des œuvres.

Les dispositions sont votées à l'unanimité.

4. Points divers

- ✓ Certains membres de l'association regrettent l'absence de cierges votifs ; l'assemblée décide, de façon unanime, d'agir de concert avec le diocèse pour remédier à ce manque.
- ✓ Après la restauration du chemin de croix, quels pourraient être les prochains projets : restauration de la grande croix (fixée sur le mur sud du chœur), du lustre central, de la partie en mortier du pavage du chœur ?
- ✓ Quand les murs vont être restaurés, l'autel de la chapelle Est devra être déplacé. Il tombera très probablement en morceaux et en poussières. La mairie devra faire admettre cette hypothèse à la commission du patrimoine du département.

Plus personne ne demandant la parole, la présidente remercie l'ensemble des participants, et Dina MUCCI en particulier, pour leur présence et participation.

La séance est levée à 19h00.